



VOUS AVEZ JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2018 POUR VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ELECTORALES

Vous venez d'emménager sur la commune :

Une démarche est à faire au choix :

- en mairie auprès du service Citoyenneté,
- sur le site internet de la ville de Montesson – à la rubrique « Mes démarches en ligne »,
- par correspondance à l'aide du formulaire Cerfa n° 12669*01

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024>

Pièces à produire :

- une copie de votre pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport),
- un justificatif de domicile établi à votre nom et prénom (facture d'électricité, de gaz, de téléphone fixe, bulletin de salaire datant de moins de trois mois).

Vous avez changé d'adresse sur la commune :

Vous devez impérativement informer le service Citoyenneté de votre changement d'adresse car votre nouvelle adresse peut entraîner un changement de bureau de vote.

Pièces à produire :

- une copie de votre pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport),
- un justificatif de domicile établi à votre nom et prénom (facture d'électricité, de gaz, de téléphone fixe, bulletin de salaire datant de moins de trois mois ou à défaut votre dernière taxe d'habitation ou avis d'imposition).

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le service Citoyenneté au 01 30 15 39 42 ou 01 30 15 35 04
ou par mail citoyennete@montesson.fr